

Formation consignes et exercice d'évacuation en cas d'incendie

Obligations réglementaires

- Art R 4227-38 du Code du Travail : "La consigne de sécurité incendie indique... pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public... les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie."
- Art R 4227-39 du Code du Travail : "La consigne de sécurité incendie prévoit... des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires."

OBJECTIFS

La formation à l'évacuation prépare les membres d'un établissement à faire face à un incendie. A l'issue de la session, le candidat sera capable de :

- Adopter une conduite conforme en cas d'incendie : Déclencher l'alarme, participer à l'évacuation du bâtiment en suivant les instructions...
- Participer à la prévention incendie.

CONTENU

1. Apports sur l'évacuation en cas d'incendie

- Les conséquences d'un incendie
- Les consignes en cas d'incendie et d'évacuation
- L'alarme et alerte
- Le rôle de l'équipe d'évacuation : Guide file, serre file, responsable de l'évacuation...
- Notion de prévention

2. Visite de l'établissement

- Découvrir le matériel de sécurité incendie : les plans d'évacuation, la signalétique, le point de rassemblement...
- Découvrir les différents organes de sécurité incendie : les détecteurs de fumées, le SSI, les portes coupe-feu...)
-

3. Exercice d'évacuation en temps réel avec machine à fumée

- Débriefing de l'exercice en collégial,
- Elaboration des consignes incendie par le groupe.

Durée : 4 heures

